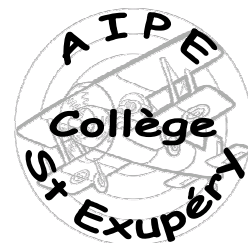




Quoi de neuf ?



Lettre d'information n° 4

Elections des représentants de parents d'élèves au collège St Exupéry

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le 15 octobre dernier. Ce moment est important dans la vie du collège car outre la désignation des personnes à siéger lors du conseil d'administration et des différentes commissions, elle permet de montrer à l'Inspection Académique, l'intérêt des parents pour le collège de leurs enfants. Ainsi, sur 720 électeurs, vous étiez 275 à vous exprimer.

Les résultats de ces élections donnent un nombre de sièges identique pour les 2 associations en présence. Pour ce qui concerne l'AIPE, les parents élus (3 titulaires et 3 suppléants) sont les suivants : Mme Valérie Moureaud, Mme Martine Coudert-Osmont, M. Patrick Allain, Mme Marie Christine Lenoir, Mme Béatrice Adam et Mme Valérie Brohan. Aussi, si vous avez des questions particulières à formuler auprès des différentes instances, n'hésitez donc pas à vous rapprocher de l'une de ces personnes.

VOTRE METIER LES INTERESSE



Participez au forum des métiers
le 12/02/2011



Diminution des heures d'AVSI allouées aux enfants "dys"

Certains enfants dyspraxiques (trouble de la motricité), dysphasiques (trouble du langage oral) et dyslexiques (trouble du langage écrit) scolarisés au collège Individuels se sont vus diminuer leur nombre d'heures allouées par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

A la rentrée, l'inspecteur d'académie a décidé, pour tout le département, de diminuer de 3 heures les aides de ces enfants de manière unilatérale et sans concertation, ne respectant pas la loi de 2005 sur l'égalité des chances pour les personnes handicapées.

Pour récupérer ces 3 heures, les parents concernés doivent envoyer une lettre recommandée de mise en demeure à l'inspecteur d'académie pour que le cas de leur enfant soit revu, en concertation avec l'enseignant référent (M. TSATSAS). Dans l'hypothèse d'une réponse négative, une action en justice devant le tribunal administratif est toujours possible.

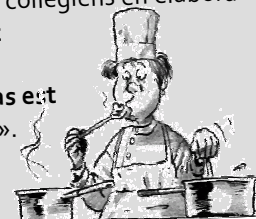
Un nouveau cuisinier au Collège

Agé de 41 ans, marié et papa de 2 enfants, M Guicheteau est le nouveau cuisinier du collège Saint-Exupéry. Après avoir tenu une brasserie pendant 10 ans dans la région nantaise, il est rentré à l'éducation nationale comme agent d'entretien il y a une dizaine d'années puis est devenu second de cuisine en 2005. Même si Saint-Exupéry est son premier poste en tant que « chef-cuisinier », il connaît néanmoins l'établissement pour y avoir fait quelques remplacements l'année dernière. De plus, pour des raisons de rattachement professionnel, il a été amené à travailler avec le cuisinier du collège de Ste Pazanne, M. GENAUDEAU, qui connaît bien les moyens techniques et financiers ainsi que les besoins de notre collège pour y avoir lui-même récemment servi.

A travers la préparation de ses repas, M. Guicheteau contribue à préserver l'environnement en proposant des plats de saison ainsi que des fruits et légumes de proximité. Il ne laisse rien au hasard pour ravir les papilles de nos chers collégiens en élaborant un plan de nutrition sur 5 semaines. Sa devise : « **Il faut goûter de tout, mais sans gaspiller. Mieux vaut prendre un peu, quitte à revenir si l'on aime** ».

M. Guicheteau insiste également sur l'esprit qui règne près des fourneaux. En effet, « **la qualité des repas est le résultat d'un travail d'équipe qui dépend également du personnel en nombre suffisant et motivé** ».

En tout cas, les enseignants semblent être un peu plus nombreux cette année à fréquenter la table de notre nouveau cuisinier.
A quand la première étoile ?



Bientôt débiteront les premiers conseils de classe.

En règle générale il est constitué des personnes suivantes :

Le chef d'établissement, qui préside le conseil, l'équipe pédagogique de la classe, la Conseillère Principale d'Education, les deux délégués des parents d'élèves, les deux délégués élèves, le cas échéant, le conseiller d'orientation, l'assistante sociale, le médecin scolaire, l'infirmière scolaire ; le cas échéant, des invités professeurs des écoles, professeurs de 3e, professeurs documentalistes, élèves, parents, partenaires extérieurs, ...).

Le conseil de classe traite de toutes les questions concernant la vie de la classe, et notamment : le niveau pédagogique, l'ambiance, la discipline, l'emploi du temps, le travail en classe et à la maison, l'absence et le remplacement des professeurs, l'orientation, etc...

Les parents et élèves délégués sont informés par courrier de la date du conseil de classe. Un questionnaire est distribué pour que tous, parents et élèves, puissent s'exprimer. Votre avis est très important, il sert de bases aux parents délégués qui vont vous représenter au conseil de classe.

Si vous avez des choses à dire, c'est le moment d'en profiter et afin que les informations circulent mieux, n'hésitez pas à donner votre adresse mail !!!

Responsable des conseils de classe pour l'AIPE : anneletohic@neuf.fr

Actions pour le voyage en Angleterre

Des élèves de 4ème C ont organisé une vente de sac de gros sel lors du vide grenier du 1er novembre. L'argent récolté va leur permettre ainsi de diminuer le coût de leur voyage en Angleterre prévu pour tous les 4èmes en avril 2011. Dans le même temps, des parents d'élèves, avec le soutien de l'AIPE, ont lancé une tombola et propose à l'ensemble des collégiens de 4ème de participer à la vente des billets. Une démarche lancée auprès des nombreux commerçants de La Montagne et des environs ainsi que des parcs d'attraction de la région a permis de récolter de nombreux lots. Les bénéficiaires de cette action permettant également de réduire le coût de ce voyage, nous ne pouvons qu'encourager la mobilisation la plus importante des élèves afin que le prix du séjour soit le plus faible possible.

Aides aux sorties ou projets scolaires

Une vente de madeleines "Bijou" et chocolats "Léonidas" est organisée au collège.

L'objectif de cette opération, est d'alléger le coût des voyages, des sorties ou tout autre projet pédagogique prévus cette année, pour toutes les classes de l'établissement.

La FCPE s'est jointe à nous pour cette action. La date limite de commande pour les chocolats est le 19/11/10 et pour les madeleines le 01/12/10. La distribution s'effectuera au collège le 14/12/10 entre 16h30 et 19h30.

Problème du poids des cartables

Question AIPE posée au CA du 7 octobre : Le problème du poids du cartable inquiète encore les parents, y a t-il possibilité de mettre à disposition davantage de casiers de rangement ?

Il n'est pas possible de mettre davantage de casiers à disposition. M. Le Principal précise que certains enfants de 6ème ne l'utilisent pas de manière systématique, ou même pas du tout. Les enseignants recommandent parfois aux enfants de ne pas amener au collège certains ouvrages. Malgré cela, les collégiens ne respectent pas la consigne, alourdissant ainsi leur cartable. Ces consignes pourraient peut-être être précisées sur le site Internet ou lors des rencontres Parents/Profs.



Que vous soyez Marin, Clown,
Charpentier, Juriste, Soudeur, Médecin,
Comptable, Policier, Cuisinier...
venez témoigner de votre métier, de votre
parcours, auprès des collégiens au
forum des métiers
le samedi 12 février 2011.

REUNION D'INFORMATION LE
15/12/2010

Plus d'information sur le site

<http://aipe.st.exupery.free.fr/>

et par mail à aipe.st.exupery@free.fr